VOIE SCOLAIRE

LYCÉE GRANVELLE DANNEMARIE-SUR-CRÊTE

SECONDE GÉNÉRALE et TECHNOLOGIQUE (GT)

CONDITIONS D'ADMISSION

Après la troisième générale, l'admission en seconde est conditionnée par un avis favorable du conseil de classe du 3ème trimestre et selon les procédures définies par le Ministère de l'Éducation Nationale et le calendrier d'orientation et d'affectation proposé par les services académiques départementaux (procédure AFFELNET).

Il est conseillé à l'élève intéressé par cette formation de venir aux portes ouvertes et/ou possibilité de réaliser un mini-stage de 1 à 2 jours.

VOIE SCOLAIRE

1 AN

POURSUITE D'ÉTUDES

L'élève peut poursuivre ses études en classe de première du Ministère de l'Agriculture ou du Ministère de l'Éducation Nationale, en filière générale ou technologique à Dannemarie :

- 1ère générale bac général, spécialité Biologie-Écologie, Physique-Chimie, Mathématiques.
- 1ère technologique bac STAV (Sciences et Technologies de l'Agronomie et du Vivant).
- 1ère bac professionnel CGEA exceptionnellement et sur dérogation délivrée par l'autorité académique.

Les différentes voies de formation générale et technologique proposées par l'établissement sont adaptées à la poursuite d'études post-bac pour lesquelles les sciences du vivant ont une place (agronomie, productions animales, aménagement, forêt, gestion de l'eau…), qu'elle soit scolaire ou par apprentissage.

80 à 85% poursuivent leurs études au lycée (Bac général ou Bac STAV).

15 à 20% dans un autre établissement.

ORGANISATION DE LA FORMATION

La classe de seconde GT est organisée autour de 2 pôles :

- Enseignements communs à toutes les secondes 26h30
- Enseignements optionnels
  - ◊ **Général - obligatoire dans notre établissement**
    - EATDD : Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable) 3h
  - ◊ **Technologique** (1 au choix)
    - Hippologie / équitation 2h
    - EPS 2h
    - Agro-véto 2h
    - Découverte de l'agriculture 2h
- Autres
  - ◊ Heures de vie de classe
  - ◊ Accompagnement personnalisé, volume selon les besoins de l'élève
  - ◊ Aide à l'orientation des élèves 54h

Durant l'année, une semaine de stage EATDD avec sorties pédagogiques.

La restauration et l'hébergement sont assurés au lycée.

L'internat peut être un facteur de réussite : 85% des jeunes sont internes !

RÉPARTITION HORAIRE HEBDOMADAIRE

ENSEIGNEMENTS COMMUNS	1ère
Français	4 h
Mathématiques	4 h
Histoire-géographie	3 h
Langues vivantes A et B (anglais pour tous + allemand ou espagnol)	5.5h
Sciences et Vie de la Terre	1.5 h
Physique-Chimie	3 h
EPS	2 h
Enseignement Moral et Civique	0.5 h
Sciences du numérique et technologique	1.5 h
Sciences économiques et sociales	1.5 h

AUTRES	1ère
Vie de classe	9h/an
Accompagnement personnalisé + aide à l'orientation	2 h

ENSEIGNEMENTS OPTIONNELS	1ère
Général - **obligatoire dans notre établissement**	
EATDD : Écologie, Agronomie, Territoire et Développement Durable	3 h
Technologique 1 au choix	
Agro-véto	2 h
Hippologie / équitation	2 h
EPS	2 h
Pratiques professionnelles	2 h

Un accompagnement personnalisé
permet :

- Une formation aux méthodes d'apprentissage de base : organisation de son travail, comment apprendre, prise de notes, s'exprimer à l'oral…
- Un soutien et un approfondissement disciplinaire (matières d'examen).
- Une aide à l'orientation et à la construction du parcours personnel et professionnel.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

La classe de seconde est une classe d'orientation, l'évaluation se fait en devoirs surveillés tout au long de l'année scolaire.

Le passage en classe supérieure est décidé par l'équipe pédagogique à la fin du 3ème trimestre.

LEGTA de BESANCON
Lycée Granvelle
2 rue des Chanets
25410 DANNEMARIE-SUR-CRETE
Tél : 03 81 58 61 41
legta.besancon@educagri.fr
granvelle.educagri.fr

LYCÉE GRANVELLE
DANNEMARIE-SUR-CRÈTE

ENSEIGNEMENT AGRICOLE L'AVENTURE DU VIVANT RÉVÈLE TON TALENT
COFINANCÉ PAR L'UNION EUROPÉENNE
RÉGION BOURGOGNE FRANCHE COMTE
LES CAMPUS DU VIVANT Bourgogne Franche-Comté
Liberté • Égalité • Fraternité RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Imprimé par nos soins, ne pas jeter sur la voie publique